

DE LA PLATE-FORME A LA GROTTE DES FEES

Le Journal de Comité de Quartier de Camplanier
N° 41 Eté 2015

SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE VENDREDI 3 juillet à 18 H 30

Editorial

« De plaines en forêts, de vallons en colline,
De l'Hermitage ta voisine,

Tu es bien Camplanier notre patrimoine des mazetiers ... »

Ce petit clin d'œil à la magnifique chanson de Jean Ferrat (du moins en partie), Ma France, nous rappelle que notre Comité a été créé, il y a soixante et un ans cette année, par des amoureux de la nature, soucieux du bien être des habitants.

Sous la houlette de Claude Journée, Président, le bureau garde pour mission la sauvegarde d'un riche patrimoine, d'une longue histoire.

Notre vocation demeure l'intérêt des habitants de Camplanier en collaboration avec la Ville de Nîmes et l'Agglomération.

C'est pour cela que nous tentons de multiplier les rencontres avec ces administrations, dans un seul but, le vôtre.

Le bureau

Les membres du bureau 2014 - 2015

Claude JOURNEE Président	04 66 23 08 00
André CARRIERE Vice Président	04 66 23 19 61
Jean-Pierre CANCEL Secrétaire	04 66 23 96 48
Jean-Pierre PARNEIX Secr. adjoint	04 66 23 18 40
Michel WEBER Trésorier	04 66 21 35 60
Laurent BLUM Trésorier Adjoint	04 66 64 76 01

Jean ESPUNI	04 66 62 25 49
Françoise FIROUD	04 66 23 70 90
Philippe LEVY	04 66 03 01 39
Isabelle MARTIN	06 62 79 26 41
François MILLET	04 66 64 10 97
Denis REYNAUD	04 66 64 56 77
Gilles VANDREBECK	04 66 64 89 88
José WILLOT	04 66 38 94 13

Nous rappelons que le bureau est démissionnaire dans sa totalité et que cet encart tient lieu d'appel à candidature pour la constitution du nouveau bureau.

Le mot du Président

Voici une mandature qui s'achève, elle a été pour moi fournie en événements plus ou moins agréables.

Le plus marquant, fut les inondations du 14 octobre 2014 nous ramenant 26 ans en arrière. Fort heureusement, la chaussée submersible et les travaux de protections contre les inondations ont permis d'épargner des vies humaine, sans toutes fois épargner les biens de tous les riverains exposés. Ceci démontre que nous avons eu raison d'insister sur le bien fondé de cette protection : La remise en circulation dans le quartier s'est faite rapidement et les réseaux ont été protégés. Cela a prouvé si c'était nécessaire l'utilité d'un comité de quartier.

Comme chaque année lors de l'assemblée générale un bilan sur les actions engagées et un bilan financier seront fait, le bureau actuel sera démissionnaire, et l'on procèdera à un appel à candidatures.

N'oubliez pas non plus que c'est lors de l'assemblée générale que 80% des cotisations sont versées.

Merci d'avance de ne pas l'oublier c'est grâce à elles que nous fonctionnons.

Solidarité avec les Népalais

Les habitants de Camplanier ont répondu présents à l'appel lancé par Jean Pierre Parneix. Notre accompagnateur de randonnée s'est rendu à plusieurs reprises au Népal et a tissé des liens étroits avec Buddhi, son guide. Lapcha petit village des parents de Buddhi a été détruit par les tremblements de terre du 25 avril et du 12 mai 2015.

Plus de mille deux cent euros ont été récoltés pour venir en aide aux habitants du village.

Merci à tous ceux qui ont participé à cet élan de solidarité.



Le Sénateur Maire dans Camplanier

Le 30 janvier dernier, Monsieur Fournier, assisté des services techniques de la ville ont visité en notre compagnie Camplanier.

Voici les réponses qui nous ont été apportées concernant les points des travaux liés aux inondations, délocalisations suite aux crues 1988 et 2014; les autres points seront repris dans le bilan des activités.

- Il a été remis en état les barrières aux entonnements du cadereau, impasse de la Grotte. Le nettoyage du cadereau jouxtant l'aire de jeux sera rapidement effectué. En ce qui concerne la remise en état des bas côtés de la chaussée submersible, une réfection en bi couche a été réalisée.
- La maison sise 617 chemin de Camplanier, dite Maison Faugier a été achetée l'an dernier dans le cadre du Fonds Barnier et doit être démolie mi- 2015. (Voir l'article dans le présent journal)
- La maison située au 1414 Chemin de Camplanier est aussi concernée par le Fonds Barnier. La constitution d'un dossier technique est en cours de transmission à la Préfecture.
- La maison du 89 impasse de la Grotte n'a pas été recensée. Un diagnostic de la villa pourra être réalisé mi-2015 si le propriétaire le souhaite.
- Rue Proudhon et Rousselier : après vérification auprès du service foncier, les rues Proudhon et Rousselier sont du domaine privé. Les habitants de ce secteur devront demander un rattachement au domaine public.

Loto

Le loto organisé par le Comité de quartier a obtenu un franc succès. Plus de cent participants ont pu également déguster la galette des rois.

Cette manifestation, désormais incontournable, sera reconduite.

"A l'an qué ven".



La poste (Mise en boîte !!!)

Lors des dernières inondations, le flot en furie a osé emporter la boîte aux lettres alors située près de l'impasse du sureau.

Les services postaux alertés immédiatement, nous avaient fait promesse d'un remplacement rapide par une de ses sœurs, toute neuve et néanmoins jaune, comme il se doit.

Nous avons alors demandé à être consultés afin que pareille mésaventure ne se renouvelât point.

Las, à l'heure où nous écrivons, rien ne s'est passé, malgré les multiples promesses prodiguées à notre Président.

Comme chacun sait, la poste n'est plus un service public, efficace et au service du public.

Pourtant, lors de sa privatisation, il nous avait été affirmé que disparaîtraient les lourdeurs et les pesanteurs de l'administration ! Qu'on en juge.....

Dernière minute : Nous avons enfin dans Camplanier notre boîte aux lettres ; levée 13H30 tous les jours sauf le samedi 10H

YOUPI !!!!!!!!!!!!!



Rando Camplanier



La deuxième saison des randonneurs de Camplanier va se terminer. Sport, découvertes, convivialité ont été à l'honneur cette année encore.

Au cours des 18 sorties réalisées, nos marcheurs ont arpenté les chemins durant 70 heures, gravissant 3380 mètres de dénivelé positif et parcourant 225 kilomètres.

Début juin, 22 randonneuses et randonneurs partiront découvrir durant 5 jours les Pyrénées orientales.

Malgré une participation massive, vous pouvez encore nous rejoindre en septembre prochain.

Rando Camplanier, ça marche !

Le parapluie ouvert

Dans le cadre de la lutte contre les inondations, un certain nombre de procédures existent, en particulier, la délocalisation des habitations à l'évidence trop dangereuses.

Sans vouloir ici contester le bien fondé de cette mesure, nous nous interrogeons sur la véracité des études techniques qui rendent une propriété éligible au fond européen (dénommé fond Barnier) permettant d'indemniser les propriétaires menacés.

Un certain nombre de maisons, notamment sur la route d'Alès, mais également à Camplanier tombent sous le coup de la procédure en question, en particulier la maison Faugier, située à l'angle des chemins « bas » et « haut » de Camplanier.

Certes, cette maison a été gravement endommagée en octobre 1988, ses fondations largement entamées par le flot et sa façade effondrée.

Pendant les propriétaires, Monsieur et Madame Faugier, très attachés à leur demeure, ont entrepris la réalisation de très gros travaux de mise en sécurité : reprise des fondations avec des poteaux en béton, un mur renforcé, surélévation de la demeure... avec l'argent de l'assurance, le leur propre et l'aide d'associations caritatives.

Dés lors, et jusqu'à leur départ (au décès de Monsieur Faugier), la maison n'a subi aucun dégât lors des inondations successives.

C'est sur la foi d'un rapport élaboré à la va- vite par un cabinet d'experts (!) que la maison s'est retrouvée classée inhabitable et vouée à la destruction, or :

- Seules les photos des inondations de 1988 ont été produites
- A aucun moment il n'est fait part des travaux que nous avons énumérés plus haut.
- La maison ne donne pas sur le chemin bas de Camplanier mais sur le chemin « haut »
- Vous pouvez chercher vainement quelle maison voisine a été rasée par le flot.
- Le permis de reconstruire avait été dûment accordé par la Ville de Nîmes !

Nous savons n'avoir aucune chance de sauver cette maison, qui fait partie de l'histoire de notre quartier, face à la marche inéluctable et aveugle des administrations, qui se renvoient chacune la responsabilité.

Ajoutons enfin que la démolition sera aux frais de la collectivité locale et l'indemnisation de l'éphémère propriétaire aux frais de la collectivité européenne.

Nous ferons prochainement part de cette situation par voie de presse.



SOIREE DU 3 juillet 2015



Programme de la soirée qui se déroulera sur l'espace des fées,
impasse de la grotte:

18H 30.....Assemblée Générale.

Suivi d'un échange avec les élus présents.

20H 00.....Apéritif offert à tous.

20H 30..... PAËLLA Géante

Participation de 10€ par personne

Important : Pour des raisons d'intendance nous vous demandons de bien vouloir vous inscrire avant le lundi 29 juin

La soirée sera animée par : **Scarlett Déon**



Pour votre inscription à la paella, veuillez renvoyer ce papillon à l'un des membres du bureau ou au Président Claude JOURNEE 45, impasse des deux colonnes ou bien par téléphone aux coordonnées en début de journal.

NOM

PRENOM.....

Nombre de personnes :

Pour les personnes qui ne pourraient assister à l'assemblée générale, nous les invitons à prendre ou à renouveler leur adhésion en renvoyant ce papillon à l'un des membres du Bureau.

NOM.....

PRENOM.....

Adresse.....

Adresse Mail Signature.....

Ci-joint, un chèque de 10€ par famille. (Libellé à l'ordre du comité de quartier de Camplanier).

Edité avec l'aide de



Compte rendu d'activités

Depuis notre dernière assemblée générale du 13 septembre 2014 le bureau élu le 06 octobre, s'est fixé des objectifs suivants : au cours de la mandature écoulée, de multiples rencontres se sont tenues, avec le sénateur-Maire de la ville de Nîmes, les élus, les services techniques. Une entrevue avec le président de Nîmes métropole a eue lieu à la fin du mois d'avril. Au début du mois de mai nous avons rencontré Madame Dumas députée du Gard.

A ce jour, voici les actions principales qui ont été engagées et les réponses que nous avons obtenues.

Conseil de Quartier Garrigues Ouest.

Participation aux 4 réunions mises en place.

Demandes de subventions: 2 subventions nous ont été attribuées, l'une de 400€ par le Conseil départemental une autre par la Mairie à hauteur de 500€

Travaux votés au conseil des quartiers garrigues Ouest du 17 février 2015 (ces travaux auraient du normalement être réalisés au cours du deuxième trimestre 2015)

- Continuation des bordures ancrées au sol jusqu'au niveau de l'arrêt de bus des écoliers. (travaux financés (1400€))
- Réalisation d'une dalle en béton accompagnée de barrières de protection afin de supporter le container à vermes. La barrière de protection contre les inondations empêchant l'accès aux véhicules aux abords de l'olivier, sera repositionnée (travaux financés 1200€)
- Début de l'Impasse Barascu : réalisation d'un revêtement en structure renforcée (travaux financés (1800€)).

Travaux votés au conseil de quartiers garrigues Ouest 02 juin 2015

- La matérialisation de la traversée piétonne située devant le cédez le passage du chemin des écoliers (travaux financés 5800€).
- Au niveau du 215 chemin bas de Camplanier, pour éviter l'eau stagnante : raccordement du profil bas du ralentisseur au réseau d'eau pluviale (travaux financés 1000€).
- Au niveau du 1027 chemin de Camplanier réfection de la chaussée pour éviter l'eau stagnante : travaux prix sur le budget voirie, estimation de 7100€ (fiche en attente).

Travaux demandés mais non planifiés à ce jour

- Eclairage de l'Impasse Léonard (estimation 8200€).
- Goudronnage du chemin dit "haut de Camplanier" ainsi que de l'enrobé de l'impasse de la Grotte jusqu'au 1696 Chemin de Camplanier (estimation 54 000€).
- Réfection de la chaussée submersible au niveau du N°359 (inscription au programme pour réalisation selon priorisation).
- Création d'une piste cyclable de l'entonnement cimetière jusqu'au 617 chemin de Camplanier (en cours d'instruction).
- Place Pasteur Brunel, mettre en place 6 bornes arrêt minute sur la partie entrante de Camplanier (en cours d'instruction).
- Elargissement du chemin Puech du Buis (relance de la demande).
- Extension de l'assainissement du chemin de Camplanier du N° 617 jusqu'aux environs du N° 750 ainsi que de l'impasse de la Grotte jusqu'au N° 1696 (relance de la demande).

Travaux réalisés

- **Tous les travaux liés aux inondations du 10 octobre 2014 ont été réalisés à l'exception des travaux de la chaussée submersible**

Compte rendu d'activités (suite)

Antenne des 2 Colonnes (suite et fin)

Après le jugement rendu le 17 octobre 2014 par le tribunal administratif de Nîmes, l'arrêté d'infraction au code de l'urbanisme au procureur de la république du 04 juillet 2013 a été annulé. En conséquence la Mairie de Nîmes a été obligé d'instruire un permis de construire.

Union des comités de Quartiers (UCQNM)

- Participation aux réunions de l'Union des Comités de Quartier de Nîmes Métropole sur tous les sujets d'actualité :
- Participation active à la commission d'urbanisme.

Activités diverses

- Le 15 juin 2014 organisation d'un grand vide grenier au Chemin bas de Camplanier. Malgré l'acharnement de la météo, cette manifestation a été un grand succès.
- 21 février 2015 : Traditionnel loto du quartier dans la salle de la Cigale. Il y eut une grosse participation des habitants (plus de 100 personnes). Nous remercions ici tous les commerçants des quartiers environnants pour leur générosité.
- 29 mai 2015 : Organisation de la fête des voisins à plusieurs endroits de notre chemin (175 Chemin de Camplanier, chemin bas, impasse des 2 colonnes, impasse Léonard).
- Jean Pierre PARNEIX vous fera le bilan de la section pedestre

Bilan financier

<u>Dépenses</u>		<u>Recettes</u>	
repas-AG+paella	2294	repas	865
Evènements familiaux	181	adhésions	1000
journal	942	Subvention Mairie (03/2015)	500
assurance	351	Subvention conseil départemental	400
Cotisation UCQNM	50	loto	1081
loto	695	Subvention mairie (aout 2014)	500
plan quartier	139		
Tee-shirts	800	diverses	488
remboursement antenne	452	dons/antenne	1070
Total Dépenses	5904	Total recettes	5904
Solde compte courant au 31 mai 2015 = 768.36€_			